

NB : le dossier est à ramener COMPLET à Virginie (veiller au certificat médical) le premier jour de cours et au plus tard le 30 SEPTEMBRE

Réservé à l'association : Certificat médical – Règlement –

Paiement :
ESPECES CHEQUES 1 fois 3 fois –

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A.I.M.E 2018 / 2019

NomPrénom
Né le : .../.../..... E-mail :
Adresse
Personne à contacter si urgence tel.....
Nom et tel Médecin
Numéro de sécurité sociale
Nom et numéro d'adhérent mutuelle

Pièces à joindre

- Paiement (espèces ou chèque(s))
- Certificat médical d'aptitude à l'activité physique [Fitness]

REGLEMENT INTERIEUR

Extrait du règlement intérieur concernant les cotisations :

... Le règlement de toute l'année se fait lors de l'inscription. L'association, en cas d'abandon ou de déménagement dans le premier trimestre pourra procéder au remboursement d'une partie du montant de la cotisation, déduction faite des dépenses engagées pour l'adhérent et des frais de gestion. Aucun remboursement n'interviendra après le premier trimestre, sauf cas jugé comme exceptionnel par le conseil d'administration. Le remboursement fait perdre le bénéfice des réductions...

L'ensemble du règlement intérieur de l'association est disponible sur le site internet : <http://www.ecolededanssauve.fr/>

Je, soussigné reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'Association AIME.
Signature :

NB : le dossier est à ramener COMPLET à Virginie (veiller au certificat médical) le premier jour de cours et au plus tard le 30 SEPTEMBRE

Réservé à l'association : Certificat médical – Règlement –

Paiement :
ESPECES CHEQUES 1 fois 3 fois –

FICHE DE RENSEIGNEMENTS A.I.M.E 2018 / 2019

NomPrénom
Né le : .../.../..... E-mail :
Adresse
Personne à contacter si urgence tel.....
Nom et tel Médecin
Numéro de sécurité sociale
Nom et numéro d'adhérent mutuelle

Pièces à joindre

- Paiement (espèces ou chèque(s))
- Certificat médical d'aptitude à l'activité physique [Fitness]

REGLEMENT INTERIEUR

Extrait du règlement intérieur concernant les cotisations :

... Le règlement de toute l'année se fait lors de l'inscription. L'association, en cas d'abandon ou de déménagement dans le premier trimestre pourra procéder au remboursement d'une partie du montant de la cotisation, déduction faite des dépenses engagées pour l'adhérent et des frais de gestion. Aucun remboursement n'interviendra après le premier trimestre, sauf cas jugé comme exceptionnel par le conseil d'administration. Le remboursement fait perdre le bénéfice des réductions...

L'ensemble du règlement intérieur de l'association est disponible sur le site internet : <http://www.ecolededanssauve.fr/>

Je, soussigné reconnaît avoir pris connaissance et accepter le règlement intérieur de l'Association AIME.
Signature :